



21
22

SUCRE SUISSE SA
RAPPORT DE GESTION

| | |
|---|----|
| Avant-propos du président du conseil d'administration | 4 |
| Le sucre suisse est assurément durable | 6 |
| Interview avec Thomas Gisler, responsable des chaînes d'approvisionnement chez Hug AG | 7 |
| Chiffres clés | 10 |
| INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE | |
| Culture, récolte et transport | 12 |
| Transformation et production | 14 |
| État du marché | 15 |
| Résultat de l'exercice et perspectives | 16 |
| COMPTES ANNUELS | |
| Bilan au 30 septembre 2022 | 19 |
| Compte de profits et pertes 2021/22 | 20 |
| Tableaux des flux de trésorerie 2021/22 | 21 |
| Informations diverses | 22 |
| Principes | 23 |
| Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes | 24 |
| Emploi du bénéfice | 26 |
| Dividende | 27 |
| Rapport de l'organe de révision | 28 |
| COMPTES CONSOLIDÉS | |
| Bilan consolidé au 30 septembre 2022 | 31 |
| Compte de profits et pertes consolidé 2021/22 | 32 |
| Flux de trésorerie consolidé 2021/22 | 33 |
| Informations diverses | 34 |
| Principes de consolidation | 35 |
| Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes | 36 |
| Rapport de gestion du groupe | 37 |
| Rapport de l'organe de révision | 38 |
| Organes de la société | 40 |

CONCEPTION, TEXTES, RÉDACTION ET RÉALISATION

c&h konzepte werbeagentur ag
4500 Soleure | werbekonzepte.ch

IMPRESSION

Druckerei Herzog AG, 4513 Langendorf
Imprimé sur RecyStar Polar



Avant-propos au rapport de gestion de Sucre Suisse SA 2020/2021

Des informations détaillées concernant l'exercice 2021/2022 sont développées dans les pages qui suivent. Face à des prix plus élevés pour le sucre, il a fallu affronter une hausse massive des coûts de l'énergie. Par conséquent, une fois de plus, les résultats ne sont que équilibrés. Conformément à l'usage, je me permets quelques observations d'ordre stratégique.

La taille des surfaces mises en culture demeure le défi le plus important. Bien qu'elles aient encore accusé un certain recul au cours des deux dernières années, avant tout aussi à cause des deux maladies que nous connaissons, une stabilisation est en vue dès 2023. D'une part, nous fondons nos espoirs sur de nouvelles variétés résistantes, et, d'autre part,

les indemnités des planteurs ont pu être sensiblement augmentées grâce à la hausse des prix du sucre et aux décisions du Parlement fédéral en 2021. Par ailleurs, les pertes dues à la sécheresse de l'été 2022 ont été moins marquées pour les betteraves à sucre que pour d'autres cultures. Nous sommes convaincus que cela annonce un retournement de tendance et que les surfaces consacrées à la betterave augmenteront petit à petit au cours des années à venir. Cela malgré les efforts de l'administration et de la politique de réduire encore la surface cultivée en Suisse qui contredisent les engagements en faveur d'un taux élevé d'autosuffisance alimentaire.

Le niveau élevé des prix de l'énergie et leur volatilité représentent un autre défi de taille. La production de

sucre est très énergivore. Avec deux centrales à bois (déchets de bois à Aarberg et gazéification du bois à Frauenfeld), nos deux sites sont bien positionnés en termes de durabilité et de coût de l'énergie. Malgré tout, les besoins résiduels sont importants et nous les avons couverts avec du gaz ces dernières années. Les fluctuations de prix sont considérables et, en raison des tensions politiques liées à la crise ukrainienne, une pénurie de gaz s'annonçait. L'administration fédérale a invité les industries qui disposaient d'une solution alternative d'y recourir de préférence. Comme par le passé, nos fabriques étaient alimentées par du mazout et que nous n'avions pas démantelé les installations, nous avons privilégié cette solution lors de la dernière campagne. Cela entraîne un surcoût notable à cause du prix élevé des certificats CO₂ supplémentaires. Pour le moment, il ne semble pas que la Confédération ait l'intention de compenser cette dépense additionnelle. Nous ne comprenons pas cette position et estimons qu'elle est contraire aux principes de la bonne foi. Nous espérons que le sujet n'est pas encore clos.

Nous sommes confrontés à une situation similaire avec notre centrale à bois à Aarberg. Elle permet de produire une grande partie de la vapeur nécessaire à la production avec de l'énergie durable ainsi qu'une quantité importante de courant vert. Le système de rétribution à prix coûtant (RPC) est établi pour vingt ans et les paramètres ont été définis pour toute cette durée. Cependant, le coût des déchets de bois (de même que ceux de toutes les autres sources d'énergie) ont subi des hausses massives ces derniers mois et la rétribution ne couvre plus les frais. Cela ne concerne pas que notre centrale à bois, mais toutes les centrales biomasse. Contrairement aux installations photovoltaïques alimentées par une énergie solaire toujours gratuite, le prix de la bioénergie a subi de fortes fluctuations ces derniers mois. Ces fluctuations n'étaient pas prévisibles et doivent conduire à une adaptation du système. À ce sujet aussi, des entretiens et des contacts ont eu lieu avec les autorités fédérales concernées, hélas jusqu'à maintenant sans succès. L'installation Bioénergie Frauenfeld est impliquée dans un système de rétribution analogue et la problématique est la même. Ici aussi, nous espérons une solution raisonnable et équitable, afin de ne pas pénaliser les acteurs qui ont pris des risques et fait acte de pionnier afin que la Confédération puisse tenir ses engagements climatiques.

Concernant la durabilité, Sucre Suisse n'est pas au bout de la route. Sur nos deux sites, nous examinons d'autres mesures afin que la production de sucre devienne encore plus durable et pérenne. Les surfaces consacrées aux betteraves bio et IP-Suisse doivent être développées en continu et le recours à des produits phytosanitaires doit être limité dans la mesure du raisonnable et du possible.

Les groupes de travail du projet sucre (motivation des cultivateurs, recherche et avancées scientifiques, communication, politique et durabilité) qui a vu le jour il y a deux ans poursuivent leurs efforts avec passion et développent notre vision pour le maintien de la production de sucre suisse sur les deux sites d'Aarberg et de Frauenfeld.

Nous cherchons toujours à développer des synergies. L'année dernière, nous avons inauguré l'installation d'éthanol à Aarberg. Ainsi, de l'éthanol suisse extrêmement pur est disponible pour diverses applications. Sa commercialisation est prise en charge par une entreprise partenaire. D'autres projets sont à l'étude ou en cours d'essai.

La continuité du soutien politique accordé au sucre est aussi réjouissante. L'année dernière, les parlements cantonaux de Thurgovie et de Berne ont adopté à une nette majorité des initiatives cantonales. Selon ces dernières, le taux d'autosuffisance du pays avec du sucre suisse doit être maintenu et la Confédération est en outre invitée à promouvoir les projets de recherche visant la durabilité sociale et écologique de la culture de sucre.

Le Conseil d'administration, la direction et les collaborateurs relèveront les défis à venir avec les planteurs et engageront toutes leurs forces pour assurer la prospérité du sucre suisse à l'avenir.

J'adresse mes vifs remerciements aux actionnaires, clients et collaborateurs pour leur confiance et leur soutien en ces temps difficiles.

Andreas Blank
Président du conseil d'administration

Le sucre suisse convainc par sa durabilité

Les études le démontrent, du point de vue écologique et de durabilité, le sucre suisse est clairement préférable au sucre de l'UE. Tout au long de sa chaîne de production en Suisse, les effets nocifs pour l'environnement sont inférieurs de 30% comparé à l'UE. L'acheminement jusqu'au client aussi est plus écologique. Cette édition de notre rapport de gestion, la dernière de cette série, est par conséquent dédiée à nos clients. Eux aussi consentent d'importants efforts en faveur de la durabilité. Sur les pages qui suivent, il sera question d'un cas exemplaire.



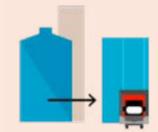
Part élevée du rail

Concernant le transport de marchandise, Sucre Suisse SA s'efforce de recourir le plus possible au train. Aujourd'hui, un tiers du sucre est acheminé chez les clients par chemin de fer. Grâce à l'efficacité énergétique du trafic ferroviaire et à l'utilisation d'électricité renouvelable par les chemins de fer suisses, les émissions nocives pour l'environnement tels que les gaz à effets de serre, les oxydes d'azote et les particules fines sont réduites par rapport au transport par la route.



Flotte moderne

Outre le train, les livraisons de sucre à nos clients sont également effectuées par camion. Ces derniers répondent à des normes techniques élevées, consomment peu de carburant et sont équipés d'un système d'épuration des gaz d'échappements et de filtres à particules. Ces dispositifs permettent de réduire les émissions nocives pour l'environnement et la santé tels que les gaz à effets de serre, les particules fines et les oxydes d'azote.



Trajets courts

En Suisse, les distances demeurent raisonnables et avec les deux sites d'Aarberg et de Frauenfeld, les trajets pour acheminer le sucre depuis le site de production jusque chez nos clients sont courts. Le trafic ainsi que les nuisances environnementales et sonores qui en découlent restent limitées.



Énergie renouvelable

La production de sucre est énergivore. Avec les deux centrales à bois d'Aarberg et de Frauenfeld, Sucre Suisse SA parvient à la rendre nettement plus durable. Les émissions de CO₂ sont sensiblement réduites et il est possible d'économiser des carburants fossiles tels que le pétrole ou le gaz.

Toutes les informations au sujet de la durabilité du sucre suisse se trouvent sur nachhaltigkeit.zucker.ch/fr.

«La responsabilité est inscrite dans nos gènes – sinon cela ne marcherait pas.»

À la direction de Hug AG, Thomas Gisler est, entre autres, responsable des chaînes d'approvisionnement. Lui et le fort engagement de la célèbre entreprise suisse, sise à Malters, dans le canton de Lucerne, sont au cœur du dernier rapport de gestion faisant partie de la série de quatre consacrées au thème de la durabilité.

Le terme de durabilité recouvre de nombreux éléments et fait l'objet d'un usage inflationniste. Que signifie-t-il pour vous personnellement?

Je veille à utiliser les ressources naturelles à bon escient et de façon économe. Mais il ne s'agit pas d'exagérer. Je vis aussi (rit). En outre, sur le plan professionnel comme privé, il m'importe de garder un esprit critique à l'égard de mouvements, idées et tendances extrêmes en rapport avec la durabilité. La question clé est: qu'est-ce qui nous permet réellement d'avancer? Il s'agit finalement de faire la part de ce qui est désirable et de ce qui est faisable.

«Pour nous, la durabilité ne se limite pas à quelques panneaux solaires sur le toit.»

La durabilité est également un sujet privilégié dans la communication d'entreprise. Chez vous aussi?

De nombreuses entreprises commencent par parler d'un projet ou d'une intention et font peut-être quelque chose ensuite. Notre intime conviction est de d'abord faire quelque chose de bien et de n'en parler que lorsque nous estimons que nous avons réussi. Dans tout ce que nous faisons, nous communiquons activement, honnêtement et de façon crédible nos prestations en matière de durabilité, en interne et en externe, et même quand le sujet est critique.

Pouvez-vous donner un exemple de sujet critique?

L'huile de palme, que nous utilisons aussi dans notre production, est un bon exemple. Cette matière première est très demandée, car il s'agit d'une des rares graisses végétales végane, neutre en goût, dont la consistance est ferme à température ambiante et qui rancit moins vite que le beurre. Nous sommes membres du «Réseau suisse pour l'huile de palme», le centre de compétence et la plate-forme d'échange à l'intention des acteurs concernés par la chaîne de valeur. Ensemble, les membres s'engagent en faveur du développement d'huile de palme

durable. L'huile de palme n'est pas un mal en soi, l'important est de savoir comment on s'en sert.

Comment l'idée de durabilité influence-t-elle votre travail quotidien?

Très fortement, toujours et partout. Pour nous, la durabilité ne se limite pas à quelques panneaux solaires sur le toit. Il ne s'agit-là que d'environ un demi pour cent de tout ce que nous faisons. Une de nos caractéristiques est la constance. Nous déclinaisons la durabilité dans sept champs d'action: infrastructure et processus, énergie et climat, gestion des déchets, emballages, matières premières, engagement et bien sûr, nos collaborateurs.

Quel est le lien entre ces sept champs d'action?

Tout ce que je viens de mentionner relève de la promesse de l'entreprise familiale Hug, «naturel et sincère». C'est le fondement de notre action entrepreneuriale. Il s'agit de notre contribution en faveur d'un monde juste et durable, dans lequel il vaut la peine de vivre.

D'où viennent tous ces efforts?

Les entreprises sont façonnées par les personnes. Nous sommes une entreprise familiale depuis cinq générations. Ce que nous faisons est lié à nos origines. La famille Hug incarne cette culture de valeurs et attire des collaborateurs qui la partagent. La responsabilité est inscrite dans nos gènes, sinon cela ne marcherait pas.

Où voyez-vous encore du potentiel?

Sur le plan des infrastructures et des processus, il y a toujours du potentiel. Mais nous sommes sur la bonne voie dans la mesure où nous les optimisons constamment. Nous avons pu significativement améliorer notre efficacité énergétique au cours des derniers dix ans. Par exemple, notre nouveau bâtiment, le fournil, est doté d'équipements techniques les plus modernes. Fondamentalement, chaque mesure mise en place et chaque effort doivent répondre à un équilibre entre investissement et bénéfice. La rentabilité fait partie des critères de durabilité.

«Les emballages ne sont pas mauvais en soi, bien au contraire. Un biscuit sans emballage n'est plus mangeable après un jour.»

Les émissions de CO₂ sont un sujet récurrent...

Il n'est pas possible d'éviter complètement les émissions de CO₂. Mais nous les compensons. Nous fournissons actuellement un très gros effort relatif aux emballages. Nous mesurons la charge de CO₂ avec nos fournisseurs et la compensons. C'est un énorme travail, mais nous sommes convaincus que c'est une bonne chose.

Comment compensez-vous votre empreinte de CO₂?

Nous soutenons des projets qui nous correspondent. En règle générale, nous répartissons les moyens provenant de la compensation à raison de 60% à l'étranger et 40% chez nous. Par exemple, nous sommes engagés en Indonésie et également dans la région du Napf dans des projets de réserve forestière.

Vous travaillez exclusivement avec du sucre suisse.

Pourquoi?

Considéré dans la durée, le sucre suisse est un peu plus cher que le sucre importé. En revanche, il permet d'éviter de longs trajets, ce qui me semble

pertinent écologiquement parlant. En outre, depuis des années, Sucre Suisse SA est un partenaire compétente et fiable. Mais ce n'est qu'un aspect. Le caractère suisse est un critère plus important. C'est-à-dire, quel poids attachons-nous à la croix suisse qui figure sur nos emballages?

C'est sans doute un questionnement permanent. Bien que chaque enfant en Suisse connaisse les produits Hug, vous n'êtes pas seulement présents sur le marché suisse.

C'est précisément ce dont il s'agit. En Suisse, on nous connaît et je ne crois pas que la présence du drapeau suisse soit décisive sur ce marché. Mais si nous vantons la Suisse au Moyen-Orient ou en Asie, c'est sans doute un avantage de pouvoir placer l'argument de l'origine suisse. Mais là aussi, nous restons critiques et posons toutes les questions.

Vos produits sont souvent emballés dans des matières plastiques. Est-ce encore d'actualité?

La vraie question est: est-ce que l'emballage a été produit en ménageant les ressources et est-ce qu'il peut être recyclé? Les emballages ne sont pas mauvais en soi, bien au contraire. Un biscuit sans emballage n'est plus mangeable après un jour.

Un biscuit sans emballage correspondrait donc à du gaspillage alimentaire.

Absolument, il faut donc aussi en tenir compte dans les réflexions sur la durabilité. Prenons l'exemple du tube qui emballe un concombre. Bien entendu, il s'agit de plastique. Mais il prolonge la durée de conservation du concombre. Nous utilisons aussi peu d'emballage que possible, mais autant que nécessaire pour protéger le produit et permettre son transport.

Pour plus d'informations: hug-familie.ch



Notre interlocuteur

Thomas Gisler, né en 1962, est responsable de la chaîne d'approvisionnement auprès de l'entreprise Hug à Malters. Pour lui, la durabilité signifie utiliser les ressources avec parcimonie et clairvoyance. Cela ne concerne pas seulement les matières premières ou les emballages, mais également ses collègues de travail, les infrastructures et processus ou la gestion des déchets.

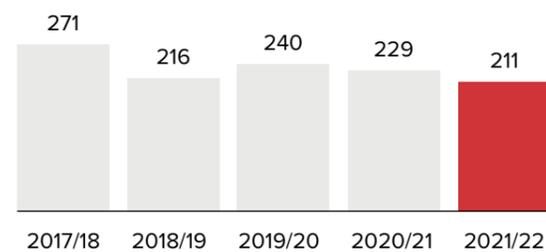
L'entreprise Hug AG emploie environ 400 personnes à Malters et à Willisau. Avec les trois marques Hug, Wernli et Dar-Vida, l'entreprise dispose d'une large palette de produits. Les trois marques sont synonymes de saveur, de naturel et de provenance.



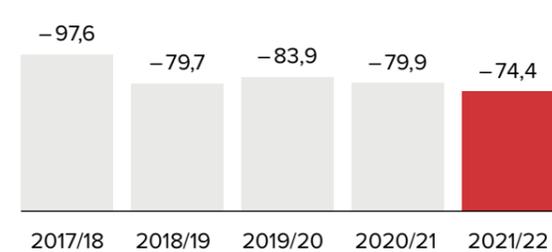
Chiffres clés

| Aperçu sur 5 ans | Unité | 2017/18 | 2018/19 | 2019/20 | 2020/21 | 2021/22 |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Produits | mio CHF | 210,5 | 196,9 | 209,6 | 217,9 | 221,5 |
| Charges marchandises et matériaux | mio CHF | -157,3 | -151,6 | -166,1 | -159,2 | -161,7 |
| Bénéfice brut | mio CHF | 53,2 | 45,3 | 43,5 | 58,7 | 59,8 |
| Charges d'exploitation | mio CHF | -56,3 | -51,4 | -52,7 | -56,8 | -57,3 |
| Autres charges/produits et impôts | mio CHF | 4,0 | 6,1 | 9,1 | -1,5 | -2,1 |
| Bénéfice | mio CHF | 0,9 | 0,1 | -0,1 | 0,3 | 0,4 |
| Cash-flow | mio CHF | 10,9 | 2,4 | 1,9 | 11,6 | 17,4 |
| Marge cash-flow | % | 5,2 | 1,2 | 0,9 | 5,3 | 7,9 |
| Investissements | mio CHF | 9,4 | 8,4 | 19,9 | 12,3 | 12,5 |
| Fonds propres | mio CHF | 93,5 | 93,5 | 93,4 | 93,7 | 94,1 |
| Effectif de personnel au 30.9. | nombre | 241 | 247 | 250 | 248 | 257 |
| Production de sucre | 1000 t | 271 | 216 | 240 | 229 | 211 |
| Charges betteraves | mio CHF | -97,6 | -79,7 | -83,9 | -79,9 | -74,4 |

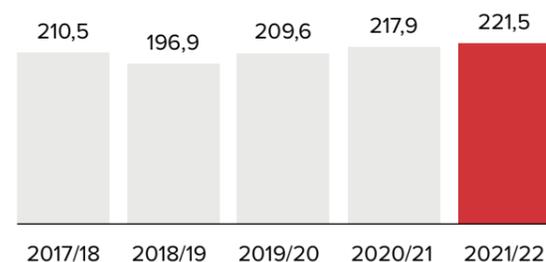
Production de sucre en 1000 tonnes



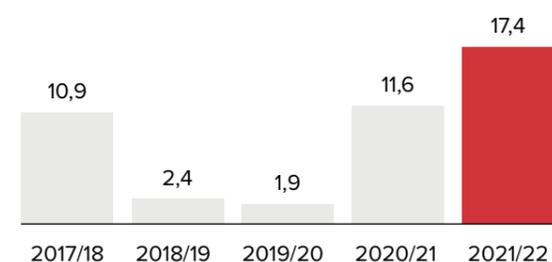
Charges betteraves en mio CHF



Produits en mio CHF



Cash-flow opérationnel en mio CHF



Informations relatives à l'exercice

Culture, récolte et transport

L'année 2021 a été marquée par un été pluvieux et de violentes tempêtes de grêle. Au cours de l'automne ensoleillé et sec, les betteraves ont encore développé beaucoup de sucre. Malgré tout, la récolte est demeurée inférieure à la moyenne.

Culture

Le paiement selon la teneur en sucre a été adapté dans l'accord sectoriel 2021. En outre, le prix de base et le prix indicatif ont été légèrement augmentés. Après les importantes baisses de rendement de l'année précédente, on craignait un recul des surfaces en Suisse romande, ce qui s'est hélas confirmé. Dans l'ensemble du territoire suisse, les surfaces cultivées ont reculé de 1500 hectares et totalisent encore 16 400 hectares. En revanche, les surfaces de culture bio ont légèrement augmenté.

Après un hiver doux et riche en précipitations, les betteraves ont pu être semées à temps au printemps 2021. La croissance des jeunes pousses a cependant été retardée par le froid qui a régné en avril. Dès la fin juin, les pluies sont devenues abondantes. L'humidité et de violentes tempêtes de grêle dans tout le pays ont freiné le développement des betteraves. Contrairement à l'année précédente, la jaunisse virale a pu être partiellement jugulée grâce aux autorisations spéciales pour les insecticides et au monitoring du vol des pucerons pour une utilisation ciblée. À cause des conditions météorologiques, le SBR est apparu plus tard, mais il a continué à se propager.

Récolte

L'automne a été ensoleillé et sec. Cela a permis une hausse vigoureuse de la teneur en sucre et créé des conditions de récolte idéales. Mais les dégâts provoqués par l'humidité de l'été étaient trop importants. Dans les régions occidentales, des rendements moyens de 62,2 tonnes par hectare pour une teneur en sucre de 16,4% ont été enregistrés. À l'est du pays en revanche, les rendements de 72,4 tonnes par hectare pour une teneur en sucre de 17,6% étaient sensiblement meilleurs.

Du côté des betteraves bio suisses, les volumes ont cru de près de 50%. L'élargissement des surfaces cultivées et de meilleurs rendements par rapport à l'année précédente ont permis cet accroissement.

Avec 76 000 tonnes, la quantité de betteraves bio en provenance d'Allemagne était comparable à celle de l'année précédente.

Transport

Pour la récolte 2021, la responsabilité globale des transports ferroviaires en Suisse a été confiée au prestataire «TR Transrail». Ce choix a permis d'améliorer encore à la fois la qualité et la flexibilité. Pendant toute la durée de la campagne en revanche, les transports par rail en provenance d'Allemagne ont posé des problèmes. Un réseau surchargé, de nombreux chantiers ainsi qu'un manque de personnel ont entraîné de nombreuses suppressions de trains. L'organisation de transport de Frauenfeld en a fait les frais, car elle a dû faire preuve de beaucoup de flexibilité pour adapter les volumes livrés par la route.

PRODUCTION CONTRACTUELLE 2021 (bio et conventionnelle)

| Région de production | Betteraviers | Surface en ha | Quota sucre en tonnes |
|-------------------------------|--------------|---------------|-----------------------|
| Berne | 967 | 3 391 | 48 183 |
| Bâle-Campagne | 16 | 78 | 1 027 |
| Fribourg | 251 | 1 202 | 16 576 |
| Genève | 18 | 138 | 1 738 |
| Jura | 97 | 558 | 6 708 |
| Neuchâtel | 26 | 107 | 1 571 |
| Soleure | 162 | 545 | 7 790 |
| Vaud | 624 | 3 544 | 50 134 |
| Valais | 8 | 62 | 861 |
| Total ouest | 2 169 | 9 625 | 134 588 |
| Argovie | 335 | 1 189 | 17 120 |
| Liechtenstein | 7 | 17 | 225 |
| Grisons | 4 | 8 | 137 |
| Lucerne | 39 | 115 | 1 692 |
| Saint-Gall | 17 | 38 | 548 |
| Schaffhouse | 218 | 1 094 | 15 624 |
| Thurgovie | 515 | 1 843 | 27 990 |
| Zurich | 640 | 2 504 | 37 305 |
| Total est | 1 775 | 6 808 | 100 642 |
| Total des deux régions | 3 944 | 16 433 | 235 230 |

Transformation et production

Pendant l'année sous revue, la centrale à bois d'Aarberg a fourni une part importante de l'énergie consommée sur place et permis d'abaisser significativement le bilan CO₂ de la fabrique. Sur les deux sites, la campagne s'est déroulée sans incident notable. Pendant cet exercice à nouveau, la production de sucre bio a connu un développement réjouissant.

Usine d'Aarberg

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Pendant la campagne de 69 jours, 635 400 tonnes de betteraves ont été transformées permettant la production d'environ 92 000 tonnes de sucre. Il convient d'y ajouter env. 10 500 tonnes de sucre de l'UE produites à partir de sirop importé. La production de pulpe mélassée a représenté 117 000 tonnes, dont 58 000 tonnes ont été commercialisées en vrac. Des balles rondes ont été confectionnées sur nos propres installations à partir de 29 000 tonnes et environ 8750 tonnes ont servi à la production de pulpe déshydratée.

Énergie, produits auxiliaires et élimination des déchets

Au cours de l'année sous revue, la centrale à bois a fourni 35 GWh d'énergie sous forme de vapeur. Cela a permis une réduction sensible de CO₂ pendant la campagne de betteraves et de sirop. L'apport de chaleur externe et interne a pour l'essentiel été assuré par la centrale à bois. Globalement, 5 GWh de biogaz ont été produits qui ont été injectés dans le réseau de gaz naturel. Pour des raisons de coûts, une chaudière a dû être alimentée au mazout en novembre et en décembre.

Technique et investissements

Pour l'essentiel, la campagne s'est déroulée sans perturbations majeures. Une fois la dernière betterave traitée, la production de sucre à partir de sirop a commencé. L'installation de production d'éthanol a été mise en service au cours de l'exercice et les premiers 50 000 litres d'alcool pour boisson (qualité «CH1») ont été produits.

Usine de Frauenfeld

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Peu de dérangements techniques ont perturbé la campagne. En revanche, le trafic ferroviaire en provenance d'Allemagne était peu fiable et a entraîné une baisse de la transformation. Au cours des 97 jours de campagne, il a été produit 118 000 tonnes de sucre blanc à partir de 751 000 tonnes de betteraves. Cette année, 225 000 tonnes de betteraves ont été importées d'Allemagne. Le résultat de la production bio a été très réjouissant, tant sur le plan du volume que celui de la qualité. À partir de 82 000 tonnes de betteraves biologiques il a été possible de confectionner 11 700 tonnes de sucre bio. En outre, il a été produit 23 000 tonnes de mélasse, 92 000 tonnes de pulpe mélassée et pressée et 13 000 tonnes de pulpe déshydratée.

Énergie, produits auxiliaires et élimination des déchets

La consommation d'énergie était juste en dessous de la moyenne sur cinq ans. Les coûts de l'énergie (CHF/kWh) ont sensiblement augmenté cette année. Après une longue période de prix bas, le coût énergétique spécifique (CHF/t de betteraves) a presque doublé. La consommation de produits auxiliaires a été légèrement supérieure à la moyenne sur cinq ans. Les betteraves livrées étant propres, il y eut peu d'eau de lavage: moins de 20 000 tonnes avec une teneur record en matière sèche de plus de 75%. La station d'épuration propre à l'entreprise a travaillé sans discontinuer et le volume de biogaz produit a été injecté dans le réseau de gaz naturel avec une valeur énergétique de plus de 4,8 millions de kilowattheures.

Technique et investissements

La transformation de la station de lavage a été entreprise au cours de l'année sous revue et devrait être achevée pour la campagne 2022. Un transformateur et un compresseur à air ont été remplacés. En outre, le programme d'entretien prévoyait le remplacement de divers gros engrenages.

État du marché

L'année en cours a été marquée par un déficit de sucre à l'échelle mondiale et le début de la guerre en Ukraine. Même si, sur le marché international, les prix n'ont subi qu'une hausse modérée, l'augmentation des coûts de l'énergie en Europe, surtout dans l'UE et en Suisse, ont entraîné une forte montée des prix du sucre. Dans l'UE et en Suisse, les surfaces cultivées sont toujours en recul, ce qui consolide encore la hausse.

Marché

Monde

La production mondiale de sucre de 185,3 millions de tonnes était inférieure à la consommation. Par conséquent, pour la troisième année consécutive, les stocks sont en baisse. En raison de la hausse des prix de l'énergie, davantage de canne à sucre a été transformée en éthanol plutôt qu'en sucre, surtout au Brésil. Cela a soutenu les prix qui ont dépassé 500 dollars la tonne à la fin de l'exercice 2021/22. Pour l'exercice 2022/23, on prévoit une production mondiale en hausse, d'environ 190 millions de tonnes. Malgré tout, le rapport entre réserves mondiales et consommation reste inférieur à 40%, ce qui est un niveau historiquement bas.

Europe

Au cours de l'exercice 2021/22 et en dépit d'un léger recul des surfaces – mais avec un meilleur rendement à l'hectare – la production de sucre de l'UE a augmenté pour passer à 16,7 millions de tonnes (année précédente 14,5 millions de tonnes). Après la levée des mesures anti-Covid, la consommation de sucre est repartie à la hausse. Simultanément, au fil des mois d'été, les prévisions de récolte pour 2022 ont continuellement été revues à la baisse à cause de la sécheresse prononcée. Ces deux facteurs ont soutenu le prix qui, selon le rapport officiel de l'UE, s'élevait à 484 euros la tonne à la fin septembre 22 (année précédente 408 euros la tonne).

Pour l'exercice sucrier 2022/23, on prévoit à nouveau une diminution des surfaces de 4%. Cela signifie que l'année prochaine aussi, l'UE restera importatrice nette, ce qui est de bon augure pour les producteurs.

Suisse

Pendant la campagne 2021/22, 210 000 tonnes de sucre ont été produites au total, dont 11 700 tonnes de sucre bio. Le volume global des ventes de 250 000 tonnes était supérieur à celui de l'année précédente. Grâce à la hausse des prix, le chiffre d'affaires a augmenté, malgré le faible volume de production. Des achats ont permis de compenser une partie du déficit. Pour le solde, il a été puisé dans les stocks. Les ventes de sucre bio ont augmenté de 30% pour atteindre 11 900 tonnes. Les perspectives sur le marché du sucre se sont nettement améliorées et Sucre Suisse SA pourra vendre la production réduite de la campagne 2022/23 à de meilleures conditions.

Sous-produits / fourrage

En raison de la récolte plutôt moyenne et des mauvais rendements d'autres cultures comme par exemple le maïs, la demande de pulpes fraîches a été très élevée et n'a pas pu être entièrement satisfaite. En conséquence à la forte demande de pulpes fraîches, Sucre Suisse SA a transformé moins de pulpes en pulpes sèches. Afin de pouvoir malgré tout livrer du fourrage à la clientèle existante, les activités commerciales ont été élargies. Ainsi, Sucre Suisse SA a pu approvisionner de manière constante les usines de mélanges fourragers en pellets de pulpe sèche malgré les faibles quantités produites et la volatilité des marchés céréaliers.

La demande d'aliments fourragers bio reste très bonne. L'augmentation des quantités de betteraves a permis, pour la première fois cette année, de livrer de la biomélasse dans le canal des mélanges fourragers. Jusqu'ici, une autorisation spéciale était encore en vigueur pour l'utilisation de mélasse conventionnelle dans ce canal. La quantité vendue de tous les produits bio a pu être augmentée d'environ 15%.

| Récapitulation ventes et production | 2019/20 | 2020/21 | 2021/22 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Total ventes de sucre | 245 457 t | 243 000 t | 250 000 t |
| dont sucre bio | 7 389 t | 9 000 t | 11 900 t |
| Total production de sucre | 240 000 t | 229 000 t | 211 000 t |

Résultat de l'exercice et perspectives

L'exercice boucle à nouveau sur un résultat équilibré. Le bénéfice a été légèrement entamé par des coûts plus élevés relatifs à l'énergie et l'achat de sucre. Relevons plusieurs points positifs. Les perspectives sur le marché du sucre se sont sensiblement améliorées et, grâce à des projets novateurs, la surface consacrée aux betteraves bio va continuer à se développer. Sucre Suisse SA poursuit son engagement en faveur de la durabilité écologique.

Exercice écoulé

Après un hiver doux, émaillé d'abondantes précipitations, les betteraves ont pu être semées à temps au printemps 2021. Mais dès le début, les jeunes pousses ont pris du retard à cause des températures très fraîches du mois d'avril. À partir de la fin juin, les pluies se sont intensifiées. L'humidité à laquelle se sont ajoutées des tempêtes de grêle ont encore freiné la croissance des plantes. Bien que, grâce aux autorisations exceptionnelles pour les insecticides, la jaunisse virale a pu être combattue avec succès, la récolte de betteraves est demeurée modeste.

Avec 250 000 tonnes, le volume global des ventes a dépassé celui de l'année précédente de 2%. Des achats additionnels ont permis de combler partiellement l'écart par rapport au volume de sucre produit. Le solde a été couvert par un prélèvement dans les réserves. Les ventes de sucre bio ont pu être augmentées de 30% pour culminer à 11900 tonnes. Malgré une récolte réduite, le produit de la vente de pulpe déshydratée a connu une légère hausse grâce à des importations.

Grâce à la hausse des prix du sucre, le chiffre d'affaires a grimpé à 221,5 millions de francs comparé à 217,9 millions pour l'année précédente alors qu'en raison d'un rendement inférieur, les indemnités aux planteurs se sont limitées à 74,4 millions de francs par rapport aux 80,0 millions pour l'année précédente.

À cause de la hausse de certains coûts (avant tout l'énergie et l'achat de sucre) le résultat est juste équilibré, comme l'année précédente. Globalement, le cashflow était de 17,4 millions de francs comparé à 11,6 millions pour l'année précédente et le bénéfice en légère hausse de 0,4 million de francs comparé à 0,3 million pour l'année précédente.

Perspectives

À cause de l'offre réduite et de la sensible hausse des coûts de l'énergie nécessaire à la production de sucre, le prix européen s'est nettement écarté du prix du marché international. Actuellement, l'UE ne dispose pas d'assez de sucre et achète des quantités plus importantes sur le marché international. Les perspectives commerciales se sont nettement améliorées et Sucre Suisse SA pourra vendre à de meilleures conditions les quantités limitées produites à partir de la campagne 2022. Mais en raison de la faible teneur en sucre des betteraves, on s'attend à un rendement limité également chez nous, et du sucre en provenance de l'UE, devenu rare, devra être importé.

Pour les planteurs de betteraves, les conditions sont à la fois encourageantes et exigeantes. En Suisse, notamment à cause des maladies et des caprices de la météo, la surface contractuelle a reculé et représente environ 16 500 hectares. La surface consacrée aux betteraves bio en revanche a pu être développée; notamment grâce au projet «planter plutôt que semer». Le réseau de recherche créé spécifiquement pour la culture de betteraves sucrières s'efforce de développer des techniques modernes de lutte contre les maladies. Les essais de variétés 2021 ont montré que la sélection fait de réels progrès.

Grâce au soutien politique acquis jusqu'en 2026, les indemnités versées aux planteurs ont été adaptées. Ainsi, la culture de betteraves devient une culture de plein champ parmi les plus attractives financièrement. En y ajoutant les progrès dans les sélections variétales et la lutte contre les maladies, les conditions sont bonnes. Bien que pour le moment, on cherche des surfaces pour de nombreuses cultures, Sucre Suisse SA espère que le plus grand nombre possible d'agriculteurs et d'agricultrices optera pour la betterave sucrière à l'avenir.

Pour la production de sucre aussi, la question de la durabilité est au centre des préoccupations. C'est ce qu'attendent l'industrie et les consommateurs. Sucre

Suisse SA met l'accent sur la durabilité écologique. Les deux centrales à bois d'Aarberg et de Frauenfeld permettent de poursuivre les objectifs liés au CO₂. Combiné avec une logistique de transport efficace et la baisse constatée du recours aux produits phytosanitaires, la production de sucre en Suisse reste sensiblement plus écologique que celle des pays de l'Union européenne. Pour le nouvel exercice la devise de Sucre Suisse SA garde toute son actualité: ce n'est pas la quantité de sucre consommé qui compte, mais il faut que ce soit du sucre suisse durable.

Comptes annuels

Bilan au 30 septembre 2022

en 1000 francs

| Actif | Notes explicatives | 30.9.2022 | 30.9.2021 |
|---|--------------------------|----------------|----------------|
| Liquidités | 1 | 49 720 | 53 459 |
| Créances résultant de ventes et de prestations de service | 2 | 25 396 | 22 742 |
| Autres créances à court terme | 3 | 4 541 | 1 752 |
| Stocks | 4 | 49 276 | 42 485 |
| Comptes de régularisation actif | | 118 | 99 |
| Actif circulant | | 129 052 | 120 537 |
| Immobilisations financières | 5 | 11 250 | 11 250 |
| Participations | Informations diverses | 26 230 | 26 230 |
| Immobilisations corporelles | 6 | 65 627 | 67 642 |
| Actif immobilisé | | 103 107 | 105 122 |
| Total de l'actif | | 232 159 | 225 659 |
| Passif | | | |
| Dettes résultant d'achats et de prestations de service | 7 | 8 729 | 3 716 |
| Dettes de leasing à court terme | | 734 | 770 |
| Autres dettes à court terme | | 2 220 | 2 146 |
| Comptes de régularisation passifs | 8 | 15 326 | 16 123 |
| Dettes à court terme | | 27 010 | 22 755 |
| Dettes financières à long terme | 9 | 10 825 | 11 548 |
| Provisions | 10 | 100 257 | 97 699 |
| Dettes à long terme | | 111 082 | 109 247 |
| Fonds étrangers | | 138 092 | 132 002 |
| Capital-actions | 11 | 17 040 | 17 040 |
| Réserves légales issues du bénéfice | | 3 705 | 3 705 |
| • Réserves légales | | 3 684 | 3 684 |
| • Réserve pour actions propres (sociétés affiliées) | | 21 | 21 |
| Réserve facultative | | 74 443 | 74 024 |
| • Réserve selon décision | | 74 024 | 73 709 |
| • Bénéfice de l'exercice | | 419 | 315 |
| Participations propres au capital | | - 1 121 | - 1 113 |
| Fonds propres | | 94 068 | 93 657 |
| Total du passif | | 232 159 | 225 659 |

Compte de profits et pertes 2021/22

en 1000 francs

| Produits | Notes explicatives | 2021/22 | 2020/21 |
|--|--------------------|------------------|------------------|
| Produits résultant des ventes et des prestations de service | | 213 891 | 200 901 |
| Variations de stocks des produits non finis et finis | | 1 030 | 10 369 |
| Autres produits | | 6 595 | 6 582 |
| Produits nets résultant des ventes et des prestations de service | | 221 517 | 217 851 |
| Charges | | | |
| Betteraves | | - 74 355 | - 79 935 |
| Transports, énergie, élimination des déchets | | - 48 893 | - 43 907 |
| Autres charges de marchandises et matériels | | - 38 437 | - 35 346 |
| Total des charges de marchandises et matériels | | - 161 686 | - 159 188 |
| Bénéfice brut | | 59 831 | 58 663 |
| Charges de personnel | | - 30 095 | - 29 953 |
| Autres charges d'exploitation | | - 12 761 | - 12 195 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) | | 16 975 | 16 516 |
| Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé | | - 14 450 | - 14 646 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT) | | 2 525 | 1 870 |
| Charges financières | | - 762 | - 350 |
| Produits financiers | | 1 399 | 1 776 |
| Résultat d'exploitation avant impôts | | 3 162 | 3 296 |
| Charges extraordinaires uniques ou apériodiques | 12 | - 2 700 | - 7 608 |
| Produits extraordinaires uniques ou apériodiques | 13 | 29 | 4 640 |
| Bénéfice / perte annuel avant impôts | | 491 | 328 |
| Impôts directs | | - 72 | - 13 |
| Bénéfice de l'exercice | | 419 | 315 |

Tableaux des flux de trésorerie 2021/22

en 1000 francs

| | 2021/22 | 2020/21 |
|--|-----------------|-----------------|
| Bénéfice annuel de l'exercice | 419 | 315 |
| Amortissements | 14 450 | 14 646 |
| Modification provisions / corrections de valeurs | 2 558 | - 3 334 |
| Gains sur vente de biens immobiliers | - 17 | 0 |
| Cash-flow | 17 410 | 11 627 |
| Modification créances / comptes de régularisation actifs | - 5 462 | 3 046 |
| Modification stocks | - 6 792 | - 1 086 |
| Modification dettes / comptes de régularisation passifs | 3 532 | - 3 689 |
| Modification du fonds de roulement | - 8 722 | - 1 730 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation | 8 688 | 9 897 |
| Investissements immobilisations financières / participations | 0 | 0 |
| Investissements immobilisations corporelles | - 12 450 | - 12 332 |
| Désinvestissements immobilisations financières et corporelles | 31 | 1 000 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement | - 12 418 | - 11 332 |
| Achat et vente d'actions propres | - 9 | - 9 |
| Emprunts contractés au sein du groupe | 0 | 0 |
| Dividendes | 0 | 0 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financement | - 9 | - 9 |
| Liquidités au 1.10 | 53 459 | 54 901 |
| Modification des liquidités | - 3 739 | - 1 443 |
| Liquidités au 30.9 | 49 720 | 53 459 |
| Cash-flow disponible | - 3 730 | - 1 434 |

Informations diverses

en 1000 francs

| | | | 30.9.2022 | 30.9.2021 |
|--|---------------------------------|--------------------------|--------------------|--------------------|
| Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété | | | | |
| Stocks obligatoires | | | 1 022 | 1 022 |
| Leasing | | | 396 | 660 |
| Total | | | 1 418 | 1 682 |
| Participations importantes | | | | |
| Société, siège, but | | | nom. | nom. |
| | quote-part en % capital/voix | Capital de la société | Part au capital | Part au capital |
| SA des Domaines agricoles de la SRA, Aarberg (direct) | 59,5 | 1 020 | 607 | 607 |
| Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct) | 33,3 | 15 000 | 5 000 | 5 000 |
| RICOTER Préparation de terres SA, Aarberg (direct) | 100,0 | 4 000 | 4 000 | 4 000 |
| Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct) | 50,0 | 13 203 | 6 602 | 6 602 |
| Deltaflor GmbH, Kehl (DE) (indirect) | 100,0 | (en 1000 euros) 100 | 100 | 100 |
| Actions propres | | | | |
| | | | nombre | nombre |
| Quantité en portefeuille au 1.10 | | | 106 071 | 105 665 |
| Achats | | | 389 | 406 |
| Quantité en portefeuille au 30.9 | | | 106 460 | 106 071 |
| Dissolution réserves latentes | | | 0 | 0 |

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio).

SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

Le nombre d'employés à temps complet durant l'année était en moyenne de 252.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 42 500 francs durant l'exercice sous revue.

Annexe: principes

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32^e titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

LIQUIDITÉS ET CRÉANCES

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir compte des risques d'insolvabilité.

STOCKS

Les stocks sont évalués comme suit:

- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voire aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-ci est inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

FONDS ÉTRANGERS

Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

LEASING

Les actifs de leasing financier sont activés et amortis et les dettes sont comptabilisées et remboursées. Les intérêts sont comptabilisés comme frais financiers.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans «participations propres au capital».

Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes

en 1000 francs

1 LIQUIDITÉS

Les liquidités se montent au 30.9.2022 à 49,7 millions de francs (année précédente 53,5 mio). Les liquidités sont, entre autres, utilisées pour les paiements des betteraves.

2 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

Cette rubrique contient des créances envers différents clients. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d'un ducroire de 1,5 million de francs (année précédente 1,2 mio). À la date de clôture du bilan, une créance envers la société RICOTER Préparations de terres SA se monte à 0,0 million de francs (année précédente 0,2 mio) et envers la société SA des Domaines agricoles de la SRA à 0,2 million de francs (année précédente 0,0 mio). Les créances envers des sociétés associées se chiffrent à 0,1 million de francs (année précédente 0,3 mio).

3 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Au terme de l'exercice, il n'y a plus aucune créance au compte courant envers la société RICOTER Préparation de terres SA et la SA des Domaines agricoles de la SRA (année précédente 0,0 mio). Envers la société Deltaflor, la créance au compte courant se monte à 0,5 million de francs (année précédente 0,0 mio).

4 STOCKS

Au cours de l'exercice sous revue, les valeurs des stocks ont augmenté à 35,7 millions de francs (année précédente 31,6 mio) en particulier pour les produits fourragers et les combustibles. En raison du début précoce de la campagne, les coûts cumulés de la nouvelle campagne ont augmenté et se chiffrent à 13,6 millions de francs (année précédente 10,9 mio).

5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Au cours de l'exercice sous revue, les immobilisations financières de 11,3 millions de francs, toutes constituées de participations, sont restées inchangées.

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice 2021/22, des investissements de 12,4 millions de francs ont été réalisés (année précédente 12,3 mio). Après amortissements de 14,5 millions de francs (an passé 14,7 mio), le solde des immobilisations corporelles a diminué à 65,6 millions (an passé 67,6 mio). Sur ce montant 0,4 million de francs concernait des immobilisations en leasing (an passé 0,7 mio). Les immobilisations corporelles pour constructions s'élevaient à 2,2 millions de francs (an passé 2,4 mio).

7 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE

À la date du bilan, il ne subsiste aucun engagement envers les sociétés RICOTER Préparations de terres SA et la SA des Domaines agricoles de la SRA (année précédente 0,0 mio). Envers des sociétés associées, les engagements se montaient à 0,3 million de francs (an passé 0,0 mio).

8 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

La régularisation de 15,3 millions de francs (an passé 16,1 mio) comprend en majeure partie les coûts de la nouvelle campagne, les soldes non perçus des vacances et des heures supplémentaires.

9 DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

Les prêts à la société SA des Domaines agricoles de la SRA se chiffrent à 10,5 millions de francs et ont en partie une échéance de moins de cinq ans. Les engagements de leasing pour les conteneurs ferroviaires sont réduits à 0,3 million de francs à long terme et à 0,7 million de francs à court terme.

10 PROVISIONS

| | 30.9.2022 | 30.9.2021 |
|--|----------------|---------------|
| Restructuration du régime sucrier | 17 971 | 17 971 |
| Diverses provisions imposées fiscalement | 69 175 | 69 175 |
| Provisions non imposées fiscalement | 13 110 | 10 552 |
| Total | 100 257 | 97 699 |

Durant l'exercice sous revue, 0,0 million de francs (année précédente 0,5 mio) ont été attribué à la réserve pour la restructuration du régime sucrier.

11 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions de la société de 17 040 000 francs est divisé en 1 704 000 actions nominatives d'une valeur de 10 francs.

12 CHARGES EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES

| | 2021/22 | 2020/21 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Constitution de provisions, réserves | 2 700 | 6 408 |
| Charge extraordinaire | 0 | 1 200 |
| TOTAL | 2 700 | 7 608 |

13 PRODUITS EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES

| | 2021/22 | 2020/21 |
|-------------------------------------|-----------|--------------|
| Dissolution de provisions, réserves | 0 | 3 340 |
| Produits extraordinaire | 29 | 1 300 |
| TOTAL | 29 | 4 640 |

Emploi du bénéfice

en 1000 francs

| Propositions à l'Assemblée générale | 30.9.2022 | 30.9.2021 |
|---|------------|------------|
| Bénéfice annuel | 419 | 315 |
| Capital-actions ayant droit à un dividende | | |
| Capital-actions | 17 040 | 17 040 |
| dont actions propres | - 1 065 | - 1 061 |
| Capital-actions ayant droit à un dividende | 15 975 | 15 979 |
| Emploi du bénéfice au bilan | | |
| Versement d'un dividende de 0% (0%) | 0 | 0 |
| Attribution de réserves selon décision | 419 | 315 |
| Total | 419 | 315 |

Dividende

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale le versement d'aucun dividende.

Frauenfeld, 16 décembre 2022

Au nom du conseil d'administration:

Le président: Andreas Blank

Le secrétaire: Guido Stäger, CEO

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 16 décembre 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 19 à 27) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2022.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2022 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG

Jeanine Huber-Maurer
Expert-réviseur agréée
(Réviseur responsable)

Christoph Kranich
Expert-réviseur agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2022

en 1000 francs

| Actif | Notes explicatives | 30.9.2022 | 30.9.2021 |
|---|--------------------|----------------|----------------|
| Liquidités | | 70 453 | 76 960 |
| Créances résultant de ventes et de prestations de service | | 28 037 | 24 813 |
| Autres créances à court terme | | 4 895 | 2 673 |
| Stocks | | 57 712 | 48 072 |
| Comptes de régularisation actifs | | 2 530 | 2 031 |
| Actif circulant | | 163 627 | 154 549 |
| Immobilisations financières | | 15 394 | 15 232 |
| Participations | | 10 983 | 11 331 |
| Immobilisations corporelles | | 95 505 | 97 084 |
| Immobilisations incorporelles | | 52 | 68 |
| Actif immobilisé | | 121 934 | 123 717 |
| Total de l'actif | | 285 561 | 278 266 |
| Passif | | | |
| Dettes résultant d'achats et de prestations de service | | 11 537 | 5 620 |
| Dettes portant intérêt à court terme | | 734 | 770 |
| Autres dettes à court terme | | 2 705 | 2 624 |
| Comptes de régularisation passifs | | 19 790 | 21 908 |
| Fonds étrangers à court terme | | 34 767 | 30 922 |
| Dettes portant intérêt à long terme | | 15 825 | 16 548 |
| Provisions | 1 | 109 755 | 106 959 |
| Fonds étrangers à long terme | | 125 580 | 123 507 |
| Fonds étrangers | | 160 346 | 154 429 |
| Minoritaires | | 3 531 | 3 582 |
| Capital-actions | | 17 040 | 17 040 |
| Réserves légales de capital | | 1 836 | 1 836 |
| Réserves légales provenant du bénéfice | | 5 053 | 4 977 |
| Réserves facultatives provenant du bénéfice | | 98 910 | 97 533 |
| • Réserves selon décision/report du bénéfice | | 96 361 | 93 204 |
| • Bénéfice annuel | | 2 549 | 4 329 |
| Part de fonds propres | | - 1 155 | - 1 132 |
| Total des fonds propres | | 121 684 | 120 255 |
| Total du passif | | 285 561 | 278 266 |

Compte de profits et pertes consolidé 2021/22

en 1000 francs

| | 2021/22 | 2020/21 |
|--|------------------|------------------|
| Produits d'exploitation | | |
| Produits résultant des ventes et des prestations de service | 270 498 | 260 508 |
| Variation de stocks des produits non finis et finis | 2 775 | 11 713 |
| Autres produits d'exploitation | 5 060 | 4 645 |
| Produits nets résultant des ventes et des prestations de service | 278 334 | 276 867 |
| Charges | | |
| Betteraves | - 74 355 | - 79 935 |
| Produits de terres, approvisionnement d'écorces | - 17 755 | - 17 825 |
| Transports, énergie, élimination des déchets | - 53 816 | - 49 236 |
| Autres charges de marchandises et de matières | - 51 173 | - 46 675 |
| Charges de matières | - 197 099 | - 193 673 |
| Charges de personnel | - 38 398 | - 37 819 |
| Autres charges d'exploitation | - 18 810 | - 18 116 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) | 24 027 | 27 259 |
| Amortissements et ajustements de valeurs sur les actifs immobilisés | - 17 938 | - 18 489 |
| Amortissements goodwill | 0 | - 484 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT) | 6 089 | 8 286 |
| Charges financières | - 1 298 | - 731 |
| Produits financiers | 600 | 987 |
| Résultat d'exploitations avant impôts | 5 390 | 8 542 |
| Charges hors exploitation | 0 | - 30 |
| Produits hors exploitation | 49 | 51 |
| Résultat d'exploitation avant impôts | 5 439 | 8 564 |
| Charges extraordinaires uniques ou apériodiques | - 2 710 | - 7 821 |
| Produits extraordinaires uniques ou apériodiques | 437 | 5 127 |
| Bénéfice avant impôts | 3 166 | 5 870 |
| Impôts directs | - 582 | - 1 454 |
| Bénéfice avant minoritaires | 2 584 | 4 416 |
| Part des minoritaires sur le bénéfice | - 35 | - 87 |
| Bénéfice après minoritaires | 2 549 | 4 329 |

Flux de trésorerie consolidé 2021/22

en 1000 francs

| | 2021/22 | 2020/21 |
|--|-----------------|-----------------|
| Bénéfice | 2 549 | 4 329 |
| Amortissements immobilisations corporelles | 17 208 | 18 489 |
| Amortissement goodwill | 0 | 484 |
| Modification provisions / corrections de valeurs | 2 818 | - 3 306 |
| Bénéfice sur vente d'actifs immobilisés | - 144 | - 172 |
| Part variable liée au résultat des minoritaires | 35 | 87 |
| Cash-flow | 22 465 | 19 911 |
| Modification créances / comptes de régularisation actifs | - 5 944 | 4 461 |
| Modification stocks | - 9 641 | - 2 607 |
| Modification dettes / comptes de régularisation passifs | 2 599 | - 5 622 |
| Modification du fonds de roulement | - 12 986 | - 3 767 |
| Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation | 9 479 | 16 144 |
| Investissements immobilisations financières / participations | 0 | 0 |
| Désinvestissements immobilisations financières | 0 | 621 |
| Investissements immobilisations corporelles | - 16 361 | - 16 962 |
| Désinvestissements immobilisations corporelles | 416 | 22 |
| Flux de fonds liés aux opérations d'investissements | - 15 945 | - 16 320 |
| Achat d'actions propres | - 9 | - 9 |
| Constitution de dettes portant intérêts à long terme | 0 | 0 |
| Dividendes | - 32 | - 65 |
| Flux de fonds liés aux opérations de financement | - 41 | - 73 |
| Liquidités au 1.10 | 76 960 | 77 208 |
| Modification des liquidités | - 6 507 | - 249 |
| Liquidités aux 30.9 | 70 453 | 76 960 |
| Cash-flow disponible | - 6 466 | - 175 |

Informations diverses

en 1000 francs

| | | | 30.9.2022 | 30.9.2021 |
|--|---------------------------------|-----------------|--|--|
| Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété | | | | |
| Stocks obligatoires | | | 1 022 | 1 022 |
| Leasing | | | 396 | 660 |
| Total | | | 1 418 | 1 682 |
| Participations importantes | | | | |
| Société, siège, but | | | nom. | nom. |
| | quote-part en % capital/voix | capital et voix | Participation proportionnelle au capital | Participation proportionnelle au capital |
| Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct) | 33,3 | 15 000 | 5 000 | 5 000 |
| Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct) | 50,0 | 13 203 | 6 602 | 6 602 |

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio de francs).

SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

Le nombre d'employés à temps complet durant l'année était en moyenne comme l'an passé supérieure à 250.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 72 300 francs (année précédente 72 100 francs).

Annexe: principes de consolidation

GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s'effectue aux valeurs comptables.

DATE DE CLÔTURE POUR LA CONSOLIDATION

La date de clôture de Sucre Suisse SA, de RICOTER Préparation de terres SA et de Deltaflor a été arrêtée au 30 septembre. La SA des Domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le bouclage intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2021 au 30.9.2022.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes:

- Sucre Suisse SA (société mère),
- RICOTER Préparation de terres SA,
- Deltaflor GmbH,
- SA des Domaines agricoles de la SRA.

La SA des Domaines agricoles de la SRA est intégralement consolidée, étant donné la participation majoritaire de 59,5%.

Les actifs et passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100% dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

CONSOLIDATION DU CAPITAL

La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que goodwill sous «actif immobilisé corporel» et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

PARTICIPATIONS

Les participations exerçant une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

TRAITEMENT DES BÉNÉFICES INTERNES

Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, il n'y a aucun bénéfice interne à la suite de ventes et des prestations de service à l'intérieur du périmètre de consolidation.

PARTS DES MINORITAIRES AU CAPITAL ET AU BÉNÉFICE

Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu'à celui des comptes de profits et pertes.

CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Les positions du bilan ont été converties au cours en vigueur à la date de la clôture et les positions des comptes de profits et pertes au cours moyen.

Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes

en 1000 francs

1 PROVISIONS À LONG TERME

| | 30.9.2022 | 30.9.2021 |
|--|----------------|----------------|
| Provision nouveau règlement sucre | 17 971 | 17 971 |
| Diverses provisions imposées fiscalement | 69 175 | 69 175 |
| Autres provisions | 22 609 | 19 813 |
| Total | 109 755 | 106 959 |

Au cours de l'exercice sous revue 0,0 million de francs (année précédente 0,5 mio) a été affecté à la provision du nouveau règlement sucre.

Rapport de gestion du groupe

PERSONNEL

En moyenne annuelle, les entreprises de Sucre Suisse SA proposent l'équivalent de plus de 250 emplois à plein temps, comme l'année précédente.

ÉVALUATION DU RISQUE

Afin de détecter tôt les risques susceptibles d'occasionner des dommages durables pour l'entreprise ou ses clients ou qui pourraient menacer Sucre Suisse SA dans sa survie, une gestion systématique du risque a été mise en place. Le sujet est régulièrement discuté par le conseil d'administration et la direction de l'entreprise.

ÉTAT DES COMMANDES ET DES VENTES

Au cours de l'exercice 2021/22, le volume global des ventes de 250 000 tonnes s'est accru de 2% par rapport à l'année précédente, la hausse étant pour l'essentiel le fait du sucre bio. Avec 211 000 tonnes, la production de sucre était inférieure à la moyenne. Grâce à l'achat de sucre et de sirop, il a été possible de compenser partiellement la diminution du stock. Après deux années florissantes marquées par le coronavirus, les ventes des produits RICOTER, Préparation de terres SA et Deltaflor GmbH sont redescendues au niveau des années d'avant. Des informations plus détaillées se trouvent dans les chapitres «État du marché» et «Culture, récolte et transport.»

APPROVISIONNEMENT DE BETTERAVES ET D'ÉNERGIE

La matière première principale «betterave sucrière» demeure rare. Les surfaces de culture en Suisse n'ont pas encore récupéré, notamment aussi à cause de maladies répandues, tels que le SBR ou la jaunisse virale. À moyen terme, le réseau de recherche mis sur pied trouvera des solutions. Pour la prochaine récolte déjà, des variétés résistant mieux aux maladies seront utilisées. La consommation d'énergie dans les deux fabriques est stable. En revanche, les coûts de toutes les sources d'énergie ont sensiblement augmenté. Il s'agit de suivre attentivement la disponibilité et l'évolution de ce facteur. Il dépend notamment de la situation géopolitique instable.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Sucre Suisse SA se consacre à la recherche et au développement. Il s'agit avant tout d'optimisation des processus, de besoins spécifiques des clients et d'élargissement de l'assortiment. En outre, des projets de diversification doivent permettre de trouver de nouvelles applications pour les sous-produits émergeant de la production de sucre. Depuis cette année, les deux centrales à bois dans lesquelles Sucre Suisse SA dispose de participations sont pleinement opérationnelles et contribuent à l'amélioration du bilan de durabilité.

ÉVÉNEMENTS EXTRAORDINAIRES

Aucun événement extraordinaire n'est à signaler.

PERSPECTIVES

Encore et toujours, conserver, voire augmenter les surfaces cultivées demeure un défi pour Sucre Suisse SA. La prolongation des mesures fédérales de soutien existantes et la hausse des prix des betteraves sont un encouragement, cependant les conditions régissant l'usage de produits phytosanitaires sont très restrictives, comparé avec l'Europe.

RICOTER et Deltaflor sont bien positionnées pour se défendre dans le marché de détail. Des informations complémentaires se trouvent au chapitre «Résultat de l'exercice et perspectives».

Rapport de l'organe de révision

PROVIDA


Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 16 décembre 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 31 à 36) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2022.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2022 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

PROVIDA


Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG

Jeahine Huber-Maurer
Expert-réviser agréée
(Réviser responsable)

Christoph Kranich
Expert-réviser agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Organes de la société

(État au 30.9.2022)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andreas Blank, Aarberg, président | Leo Müller, Ruswil, vice-président
 Simone de Montmollin, Laconnex | Grégory Devaud, Aigle, jusqu'au 31.3.2022
 Philippe Egger, Chavornay, à partir du 1.4.2022 | Urs Feuz, Muri b. Bern | Armin Gantner, Zweidlen
 Urs Jordi, Gränichen | Michel Losey, Sévaz | Guido Stäger, Studen | Manuel Strupler, Weinfelden

| Indemnisation totale du conseil d'administration en 1000 francs | 2021/22 | 2020/21 | 2019/20 | 2018/19 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Honoraires CA | 239,2 | 227,0 | 227,0 | 217,9 |
| Jetons de présence | 92,7 | 104,4 | 110,3 | 107,9 |
| Rémunération totale | 331,9 | 331,4 | 337,3 | 325,8 |

Le conseil d'administration ne perçoit pas d'indemnisation variable.
 Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

DIRECTION

Dr Guido Stäger, CEO | Nicole Aerni, finances et services, jusqu'au 28.2.2022
 Steve Howe, Operations | Peter Imhof, service betteravier | Catherine Metthez, vente et marketing
 Dr Joachim Pfauntsch, projets spéciaux | Marc Spring, ressources humaines

| Indemnisation totale de la direction en 1000 francs | 2021/22 | 2020/21 | 2019/20 | 2018/19 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Rémunération fixe | 1 165 | 1 231 | 1 224 | 1 207 |
| Rémunération variable | 138 | 95 | 100 | 114 |
| Rémunération totale | 1 303 | 1 326 | 1 324 | 1 321 |

Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

ORGANE DE RÉVISION

Provida Wirtschaftsprüfung AG, Frauenfeld



Naturellement naturel.



SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA

Radelfingenstrasse 30 | case postale | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00
 Oberwiesenstrasse 101 | case postale | CH-8501 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00
 info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch